

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**DEUXIEME (02) MISE EN DEMEURE
AVANT RESILIATION**

Le BET "SAETI", sis au n° 48, rue Belkacem Amani, Paradou C.P 16038/Hydra/ALGER, titulaire de la convention N°19/2022 du 06/03/2022, portant sur « l'étude de réalisation d'un parking avions au niveau d'une unité à Bordj Badji Mokhtar/6°RM » est mis en demeure, compte tenu du :

- **Retard considérable pour l'achèvement de l'étude ;**
- **Non-respect de ses engagements contractuels.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.